

[Text]

a eu des amendements constitutionnels dans les deux domaines avec l'accord du gouvernement du Québec. Comment peut-on prétendre honnêtement qu'on s'est fait voler quand le gouvernement du Québec a accepté? C'est notre devoir d'aller dire cela aux gens, pas de faire de la propagande partisane, mais d'affirmer notre démarche. Qu'est-ce que nous avons fait? Nous avons négocié avec la province de Québec et ils sont venus ici. Il ne reste que trois questions à régler.

Vous, monsieur Bachand, et votre voisin, M. Lachance, vous avez été de ceux qui m'ont bombardé dans les corridors pendant des jours, et le premier ministre aussi, sur la question de la clause Canada et sur la question de la compensation en matière d'éducation et de culture. On a réglé partiellement ces deux problèmes-là. Il y a peut-être encore matière à amélioration, mais il faut tout de même avoir un interlocuteur.

Je vous ai donné la nature du problème de la compensation tout à l'heure. Ce n'est pas qu'on veuille punir qui que ce soit, mais on veut s'assurer que ce ne soit pas au détriment des meilleurs intérêts des citoyens, et on est prêt. Ce que M. Joyal a dit dans son discours et ce que j'ai dit moi-même, c'est que ce n'est pas fini la réforme constitutionnelle; cela commence! La deuxième phase doit se faire après le rapatriement. Dans la résolution sur laquelle nous voterons demain, nous imposons au gouvernement canadien et aux gouvernements provinciaux l'obligation de faire une conférence constitutionnelle pour clarifier les droits des autochtones. A l'occasion de cette réunion-là, on peut ajouter des questions à l'ordre du jour. Et si le gouvernement du Québec veut ajouter les trois questions qui le préoccupaient le 5 novembre, on est prêt à en discuter et à trouver une solution acceptable.

Alors, ce n'est pas fini. Moi aussi, déjà, je suis très heureux de voir que nous soyons si près; je n'aurais jamais pensé que le Québec vienne aussi près de signer. Il y a seulement trois questions sur tout le projet qui leur déplaisent, et nous avons des réponses possibles dans les trois domaines. Quand l'émotion aura diminué et que le calme sera revenu, peut-être qu'on pourra en discuter à tête reposée et trouver une solution adéquate.

Si vous avez des idées, M. Lachance m'en a envoyé très souvent par écrit, faites-nous les savoir. On n'est pas fermé au dialogue ou à l'innovation. Il ne reste que trois points, et on est prêts à les modifier s'il y a lieu, mais quand cela aura du sens.

**M. Bachand:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Bachand. Mr. MacLellan has two brief questions, I think.

• 1105

**Mr. MacLellan:** Yes, two brief questions, Mr. Minister.

First of all, all parties have indicated their interest in having Bill C-53 referred to committee as soon as possible. Would the minister be in favour today of committing his party to one speaker and referring this bill to committee today? Would he undertake to secure the consent and agreement of the other

[Translation]

Quebec agreed to them. How can they honestly say that it was stolen when the Government of Quebec agreed to it? This is something we must explain to everyone, not in the spirit of partisanship or propaganda, but as a simple explanation of our behaviour. What did we do? We negotiated with the Province of Quebec; they came here. Now, there are only three questions pending.

Yourself, Mr. Bachand and your neighbour, Mr. Lachance, you followed me around in the corridors for several days and you followed the Prime Minister asking questions regarding the Canada clause and regarding compensation in the field of education and culture. These problems have now been partially solved. There is probably room for improvement but this is hardly possible without someone to talk to.

I explained what the problem was in the field of compensation. We do not want to punish anybody; all we want is to safeguard the best interests of the citizens and this is what we are ready to do. What Mr. Joyal said in his address, what I said myself, is that the reform of the Constitution is not over, it is just starting! A second stage is to take place after patriation. Tomorrow we are going to vote on a resolution which will force the Canadian government and the provincial governments to have a constitutional conference to clarify the rights of the native. There is nothing to prevent us from discussing everything. If the Government of Quebec wishes to discuss the three things it was worried about on November 5, we are ready to do so and we are ready to find an acceptable solution.

So you see, it is not over yet. I am delighted to see that we have come such a long way; I would never have thought that Quebec would come so near to signing. There are only three points they do not like and we have some pretty good answers in all three cases. When emotions have settled we can discuss them again with a clear mind and, eventually, find a satisfactory solution.

If you have some ideas, make sure you tell us about them—Mr. Lachance has often done so in writing. We are not deaf to dialogue or innovation. There are only three points pending and we are ready to change our stand if necessary, but only when it makes sense.

**Mr. Bachand:** Thank you.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Bachand. Je crois que M. MacLellan a deux brèves questions.

**M. MacLellan:** Oui, très brièvement, monsieur le ministre.

Tout d'abord, tous les partis ont indiqué qu'ils souhaitaient voir le Bill C-53 renvoyé dès que possible au Comité. Le ministre peut-il aujourd'hui engager son parti à limiter le débat à un orateur afin que le projet de loi soit renvoyé dès aujourd'hui au Comité? Voudrait-il s'assurer de l'accord des